

SNA News

Numéro 38
Décembre 2015

Une revue d'information du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale publiée par la Division de statistique. Pour consulter des documents et des rapports relatifs au Groupe de travail intersecrétariats, consulter le site suivant :

<http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/iswgn.asp>

RÉSULTAT DE LA CONFÉRENCE SUR L'AVENIR DE LA COMPTABILITÉ NATIONALE, ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE RECHERCHES SUR LE REVENU ET LA FORTUNE ET L'OCDE : « W(H)ITHER THE SNA? », PARIS, 16 ET 17 AVRIL 2015 Par l'OCDE

La Conférence sur l'avenir de la comptabilité nationale, organisée par l'Association internationale de recherche sur le revenu et la fortune et l'OCDE et intitulée « W(h)ither the SNA? », s'est tenue au siège de l'OCDE les 16 et 17 avril 2015. Elle a rassemblé plus de 100 participants et a donné lieu à des échanges de vues animés. Des discours liminaires ont été prononcés par André Vanoli, Anne Harrison, Peter van de Ven et Diane Coyle pour ouvrir les séances de la matinée et de l'après-midi, et un total de 33 documents ont été présentés et examinés à cette occasion.

L'origine du Système de comptabilité nationale (SCN) remonte à l'époque qui a fait suite à la Deuxième Guerre mondiale, et il en est actuellement à sa quatrième version (le SCN 2008), qui comprend plus de 700 pages d'indications et conseils détaillés qui ont été mis en œuvre, au moins en partie, par un grand nombre de pays. Le SCN comprend un cadre comptable (avec extensions) et une série de règles et principes conçus pour décrire l'économie de manière détaillée. Il classe et définit les transactions et les positions de balance des paiements utilisées pour mesurer le revenu et la richesse économique d'une nation. La mesure la plus connue et la plus largement utilisée dans le SCN est le produit intérieur brut (PIB).

Au cours des dernières années, des inquiétudes croissantes ont été exprimées au sujet du fait que le PIB ne mesure pas le degré de bien-être, et des appels ont été lancés en vue d'une modification radicale, ou même d'un

remplacement, du PIB afin de disposer d'une mesure qui tienne explicitement compte des questions sociales et environnementales, et notamment de la répartition du revenu et du travail non rémunéré. À la conférence, les propositions formulées à ce sujet ont suscité une vaste gamme de réactions. Certains participants ont partagé ces préoccupations et ont indiqué qu'ils accepteraient facilement de voir le SCN disparaître progressivement. D'un autre côté, d'autres participants ont fait valoir qu'en dépit de ses lacunes, le SCN a indéniablement permis d'enregistrer de grands succès. Se situant entre ces deux positions extrêmes, un certain nombre de participants se sont déclarés en faveur du SCN en tant que cadre de base, tout en soulignant que diverses modifications importantes, telles que l'inclusion de formes de capital supplémentaires et le traitement approprié de la mondialisation, sont nécessaires pour lui permettre de garder sa pertinence dans un monde en évolution rapide.

Les principales conclusions de la conférence sont les suivantes :

- Les participants ont été unanimes à estimer que les questions sociales et environnementales sont importantes. Même avant de se mettre d'accord sur les modifications à apporter au SCN, il n'y a aucune raison de ne pas présenter les mesures de cette comptabilité dans un cadre statistique plus inclusif où le SCN existant, dont le nom pourrait être modifié pour devenir « système de comptabilité économique national

(SCEN) », ne serait que l'un des éléments constitutifs d'un ensemble plus vaste, et où toutes les questions thématiques, ou « autres cadres de mesure », auraient le même degré d'importance.

- Il a été largement admis qu'au sein du SC(E)N lui-même, une attention accrue devait être accordée aux indicateurs relatifs aux ménages. À cette fin, la collecte et la dissémination de données sur la répartition des revenus, de la consommation, de l'épargne et de la richesse entre divers groupes de ménages doivent se poursuivre. À terme, ces données pourront également servir à l'élaboration de mesures synthétiques du bien-être économique.
- Il a été noté qu'un grand nombre des extensions qui sont suggérées dépendent davantage de techniques de modélisation que des comptes axés principalement sur les observations. C'est pourquoi une intégration complète de ces deux éléments n'était peut-être ni réalisable ni souhaitable aussi longtemps que les utilisateurs pouvaient avoir recours à l'un ou à l'autre.
- Compte tenu des demandes formulées de plus en plus fréquemment par les utilisateurs désireux de recourir à d'autres indicateurs et de disposer de renseignements plus détaillés, on a considéré qu'il était absolument essentiel de concevoir un système statistique souple, ce qui permettrait également d'améliorer les liens entre les sources de données macroéconomiques et celles fournissant des microdonnées. À cet égard, il conviendrait d'accorder une attention particulière aux liens existant entre les concepts et les définitions, d'une part, et les pratiques comptables (des entreprises), d'autre part, notamment lorsqu'il s'agira d'apporter des modifications au SC(E)N.
- On a aussi pris note du fait que comme le SCN est également utilisé à des fins administratives, des pressions s'exercent en vue de le garder aussi stable que possible et d'éviter de le soumettre à des révisions fréquentes. Néanmoins, il importe de faire face sans tarder aux défis actuels suivants : comment réagir aux stratégies comptables transfrontières des entreprises multinationales lorsque ces stratégies reflètent une tendance à l'optimisation fiscale plutôt que des considérations propres à l'endroit où une valeur ajoutée est créée; comment mesurer le rôle croissant des éléments de savoir et des

biens intangibles dans l'économie; et comment mesurer les services financiers. Même dans les cas où on se met d'accord sur le fait qu'une modification profonde du système est souhaitable en principe, il est nécessaire de posséder une vaste expérience pratique en la matière avant d'approuver officiellement une telle modification. On peut également considérer, en attendant, que des activités de ce genre entreprises à titre expérimental font partie des travaux prévus en vue de la mise en place d'un cadre statistique élargi.

- Chaque pays, quelque réduite que soit la taille de son économie, peut bénéficier des avantages que représentent des statistiques macroéconomiques de bonne qualité axées sur les principes du SCN, même s'il n'est pas toujours possible d'assurer la mise en œuvre intégrale d'un tel système. À cet égard, on a considéré qu'il était important que les pays disposant de systèmes statistiques relativement peu sophistiqués reçoivent des conseils précis sur les méthodes de compilation des données mettant l'accent sur les aspects fondamentaux.
- Il a été noté que de nombreuses critiques formulées au sujet du SCN trahissent, chez leurs auteurs, un manque de compréhension de ce que le système est capable ou incapable de mesurer. On a fait valoir qu'une très brève description du système (d'une longueur ne devant si possible pas dépasser 50 pages) serait extrêmement précieuse pour les utilisateurs et permettrait peut-être d'éviter que des critiques parfois malavisées ne soient émises. Un tel document pourrait expliquer en quoi consisteraient les indicateurs élaborés en utilisant les données du cadre de comptabilité, leurs forces et leurs faiblesses, et les liens qu'ils ont avec la théorie économique et les variables cibles de la politique économique. D'une façon plus générale, les responsables des comptabilités nationales ont été priés instamment de mettre l'accent sur la diffusion de renseignements sur leurs produits, non seulement auprès du grand public, mais aussi, point peut-être plus important encore, auprès de la communauté des chercheurs et des instances chargées de l'élaboration des politiques.

De plus amples renseignements sur la conférence, et notamment sur son programme, les documents et les exposés, peuvent être obtenus en consultant le site suivant :

<http://iariw.org/c2015oecd.php>.

ÉQUIPE SPÉCIALE INTERNATIONALE SUR LES UNITÉS STATISTIQUES

Par le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale

La nature rapidement évolutive de la production de biens et de services et, en particulier, des modes de production adoptés, explique pourquoi le SCN préfère utiliser l'établissement en tant qu'unité à privilégier pour calculer les statistiques industrielles et, plus spécialement, pour élaborer les tableaux des ressources et des emplois. Cette préférence s'explique essentiellement par l'idée que les établissements classés dans un même groupe de classification industrielle présentent des caractéristiques analogues dans leurs fonctions de production, de sorte qu'il est logique de les considérer comme largement « homogènes ». Néanmoins, la tendance croissante, aux niveaux régional et international, au morcèlement de la production, associée à la prolifération de nouveaux types de producteurs, a mis en doute la validité des hypothèses servant de fondement à ce concept d'homogénéité. Outre les problèmes d'ordre pratique à surmonter pour mettre en œuvre la notion d'établissement, les faits nouveaux à prendre en compte exigent une remise en cause de l'unité statistique utilisée dans le cadre des ressources et des emplois et, potentiellement, une reprise du débat sur les classifications industrielles.

Un autre aspect du débat portant sur les unités statistiques concerne l'interprétation de ce que constitue une « unité institutionnelle », telle qu'elle figure dans le SCN, en vue de la compilation des comptes du secteur institutionnel. Des critères tels que l'autonomie en matière de prise des décisions ou l'aptitude à prendre des décisions économiques, et même la présence d'un ensemble complet de comptes, peuvent donner lieu à une mise en œuvre se déroulant selon des modalités tout à fait différentes, ce qui se traduit par un manque de données comparables au niveau international. Ce problème peut être parfois attribuable à la disponibilité de données sources; dans d'autres cas, il peut être lié à une interprétation différente du SCN. En pratique, on peut constater, par exemple, que des différences existent au niveau du mode de délimitation des secteurs institutionnels lorsqu'il s'agit de reconnaître les quasi-sociétés. Dans d'autres cas, on peut observer l'utilisation d'unités juridiques, d'entreprises,

ou même de groupes d'entreprises en considérant qu'ils sont automatiquement équivalents à des unités institutionnelles. C'est pour cette raison, à titre d'exemple, que les données non consolidées sur la dette présentent des différences importantes d'un pays à l'autre. Un autre problème est lié à la reconnaissance d'unités captives en tant qu'unités institutionnelles ou non.

Du point de vue des politiques générales, on peut également noter qu'un intérêt croissant est manifesté pour les liens d'interdépendance existant entre l'économie « réelle », le revenu et les finances, ce qui fait ressortir la nécessité de plus en plus grande de disposer d'une analyse portant à la fois sur les tableaux des ressources et des emplois et sur les comptes des secteurs institutionnels, ce qui est toutefois fréquemment compliqué par l'utilisation de deux types différents d'unités statistiques dans les cadres pertinents. C'est pour cette raison que les données sur les liens entre les industries et les secteurs institutionnels sont relativement rares.

En outre, du point de vue de l'efficacité, en particulier lorsque les ressources sont soumises à des pressions croissantes, les avantages et les inconvénients allant de pair avec la nécessité de garder deux types d'unités statistiques peuvent justifier un examen plus approfondi. Cela devient même encore plus évident compte tenu du rôle de plus en plus important joué par les données administratives et de la pression simultanée s'exerçant en faveur d'un allègement de la charge que les enquêtes ciblées représentent pour les déclarants.

Toutes les considérations énoncées ci-dessus justifient sans aucun doute une évaluation plus approfondie du rôle de l'unité statistique dans le SCN.

Dans le même ordre d'idées, on peut également se demander si la classification actuellement utilisée dans les tableaux des ressources et des emplois constitue toujours le meilleur moyen de se faire une idée de la manière dont fonctionne une économie. La classification actuelle par industries est fondée sur les produits issus de l'activité des entreprises. Toutefois, pour divers types d'analyses, les classifications axées sur

d'autres caractéristiques peuvent avoir pris de l'importance. En particulier, les structures par entrées d'entreprises produisant des types de produits similaires peuvent être tout à fait différentes d'une entreprise à l'autre. Par conséquent, il peut devenir plus pertinent de faire une distinction entre ces types d'entreprises plutôt que de recourir à des modes de ventilation plus granulaires axés exclusivement sur le type de biens et de services produits. Un exemple évident et à caractère assez général est constitué par l'opération consistant à établir une distinction bien nette entre les entreprises contrôlées à partir de l'étranger, ou encore, d'une manière plus générale, entre les entreprises exploitées à l'échelle internationale et d'autres entreprises dans la description de l'économie nationale. Cela se justifierait non seulement dans le cadre d'analyses détaillées du processus de production dans les tableaux des ressources et des emplois, mais aussi d'analyses du revenu et des finances tels que décrits dans la comptabilité des secteurs institutionnels. En plaçant ces sociétés dans une catégorie clairement distincte, on pourrait analyser le comportement des entreprises exploitées au niveau international, lesquelles ne représentent, par définition dès lors qu'on les considère dans un contexte national, qu'une partie d'entités internationales (nettement) plus grandes.

Compte tenu de ce qui précède, le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale a décidé de créer une équipe spéciale sur les unités statistiques placée sous son contrôle. Cette équipe est priée de formuler des propositions sur les thèmes suivants :

- (Ré)examiner les unités statistiques qui sont actuellement recommandées dans le SCN 2008 et – si l'équipe estime que les recommandations du SCN doivent être modifiées à cet égard – présenter des propositions concrètes et réalisables sur les modifications à leur apporter.
- Présenter des suggestions concrètes, par exemple sur les critères de reconnaissance

d'unités distinctes, ce qui devrait permettre de procéder à une mise en œuvre selon des paramètres comparables (à plus grande échelle) au niveau international.

- Présenter des propositions concrètes, le cas échéant, sur les classifications par industrie et, éventuellement, par secteur institutionnel.
- Évaluer les effets quantitatifs potentiels de toute proposition/suggestion sur les données pertinentes concernant les comptabilités nationales.

On s'attend à ce que l'équipe spéciale présente une description claire de ce qu'il faut être capable de mesurer dans l'économie afin de déterminer les moyens d'améliorer les définitions, si cela s'avère nécessaire, en tenant compte des aspects suivants : travaux du Groupe d'experts sur les statistiques du commerce international et de la mondialisation économique; pratiques actuelles des pays; comptabilités régionales considérées également comme instruments de mesure de la productivité; et consultations avec des experts compétents dans une vaste gamme de domaines, tels que les registres du commerce, les méthodes d'enquête et les systèmes de classification.

L'équipe spéciale sera présidée par l'OCDE. Une invitation à participer à ses travaux sera envoyée au début de 2016. À cet égard, l'objectif poursuivi est de mobiliser un vaste groupe de pays, en veillant à assurer une large couverture géographique, ainsi que les organisations internationales, et de bénéficier de la participation, directe ou indirecte, de spécialistes de domaines autres que ceux relevant de la comptabilité nationale, par exemple les registres du commerce, les statistiques relatives aux entreprises, la balance des paiements et les systèmes de classification.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le document suivant, téléchargeable à partir du site Web du SNC : <http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/aeg/2014/M9-921.pdf>.

LE POINT SUR LA MISE EN ŒUVRE DU SNC Par la Division de statistique de l'ONU

Conformément à la demande qui lui a été adressée par la Commission de statistique (voir E/264, chap. VIII, par. 42), la Division de statistique évalue régulièrement la

disponibilité et la couverture des chiffres officiels de la comptabilité nationale des États Membres et leur conformité conceptuelle avec les recommandations du SNC, et fait part de

ses conclusions à la Commission de statistique. Cet article a été rédigé en s'inspirant de la dernière évaluation effectuée en vue d'être examinée par la Commission de statistique à sa quarante-septième session, qui aura lieu du 8 au 11 mars 2016.

Cette évaluation repose sur les réponses au Questionnaire sur la comptabilité nationale de l'ONU¹ portant sur les cinq dernières périodes comptables, c'est-à-dire de 2010 à 2014. Les données sont communiquées soit directement à la Division de statistique, soit par l'intermédiaire de la Commission économique pour l'Europe (CEE), de l'OCDE ou du secrétariat de la Communauté des Caraïbes. L'évaluation porte sur la disponibilité et la couverture des chiffres officiels de la comptabilité nationale. Bien que l'utilité des comptes nationaux trimestriels en tant que moyens de faciliter l'élaboration de politiques bien conçues soit reconnue dans l'ensemble minimal de données requis (MRDS), à l'heure actuelle, un nombre limité d'États Membres seulement (environ 75) établissent des statistiques trimestrielles des comptes

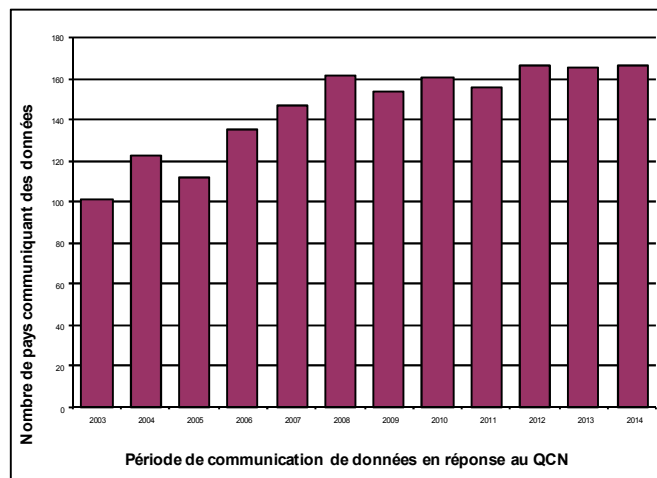
nationaux, et c'est pour cette raison que cette évaluation ne porte pas sur les comptes nationaux trimestriels. L'évaluation présentée ci-après est organisée en fonction de trois domaines principaux : présentation des données, notamment en ce qui concerne le respect des délais impartis, conformité et couverture des données sur la comptabilité.

Communication des données

Globalement, le taux de réponse au Questionnaire de l'ONU sur la comptabilité nationale (QCN) a augmenté au cours des 12 dernières années. Comme la figure 1 permet de le constater, le nombre d'États Membres communiquant des données à la Division de statistique est passé de 101 au cours de l'année de déclaration 2003 à environ 160 en 2008, pour se maintenir à ce niveau depuis lors.

¹ De plus amples renseignements sur le Questionnaire peuvent être obtenus en consultant le site suivant : <http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/madt.asp>.

Figure 1 : Nombre de pays ayant communiqué des données sous la forme de réponses au QCN pendant la période 2003-2014



En ce qui concerne la période de déclaration comprise entre 2010 et 2014, le nombre d'États Membres qui ont communiqué des données au moins une fois au cours de cette période est de 183, ce qui correspond à 95 % du nombre total des États Membres de l'Organisation des Nations Unies (voir tableau 1). Cela étant, environ 15 % des États Membres ne communiquent pas de données

chaque année, et 5 % n'ont pas fourni de données, à aucune occasion, au cours des cinq dernières années. Le tableau 1 représente également une ventilation des activités menées dans ce domaine selon les régions. Tous les pays développés ont communiqué des données à au moins une occasion pendant la période visée, tandis qu'en ce qui concerne les pays en développement, le pourcentage a varié entre

83 % en Océanie et 97 % en Asie et en Amérique latine, de même que dans les Caraïbes.

La fraîcheur des données est évaluée en fonction du nombre d'États Membres qui sont en mesure de soumettre les données correspondant à l'année de déclaration, c'est-à-dire le nombre d'États Membres qui présentent les données correspondant à l'année 2014 pendant la période 2014². Le tableau 1 indique que, en réponse au Questionnaire sur la comptabilité nationale pour 2014 (QCN 2014), 119 États Membres (62 %) ont présenté des

données pour l'année 2014. Ce nombre représente une augmentation par rapport aux résultats obtenus avec le QCN 2013, auquel 107 États Membres (55 %) ont répondu en fournissant des données pour l'année 2013, et au QCN 2012, auquel 111 États Membres (58 %) ont répondu en communiquant des données se rapportant à 2012.

² Pour la période de déclaration de 2014, les données sont collectées de janvier à août 2015.

Tableau 1 : Nombre de pays communiquant des données chaque année, et disponibilité des données pour 2014

	Nombre total d'États Membres	Nombre d'États Membres qui ont répondu au QCN			
		Au moins une fois entre 2010 et 2014	QCN 2013	QCN 2014	Disponibilité des données pour 2014
États Membres de l'ONU	193	183 (95 %)	165	166	119 (62 %)
Pays développés	44	44 (100 %)	43	43	38 (86 %)
Pays de la zone EECAC ^a	12	10 (83 %)	10	10	10 (83 %)
Pays en développement	137	129 (94 %)	112	113	71 (52 %)
<i>Afrique</i>	54	50 (93 %)	40	43	27 (50 %)
<i>Amérique latine et Caraïbes</i>	33	32 (97 %)	26	29	19 (58 %)
<i>Asie</i>	38	37 (97 %)	36	35	23 (61 %)
<i>Océanie</i>	12	10 (83 %)	10	6	2 (17 %)

^a EECAC : Europe de l'Est, Caucase et Asie centrale.

Conformité

Le tableau 2 reflète la mesure dans laquelle les données communiquées au sujet de la comptabilité nationale ont respecté les concepts des versions du SCN de 1968, 1993 et 2008, selon les renseignements disponibles en août 2015. Au niveau mondial, 170 des 193 États Membres (88 %) ont mis en œuvre la version du SCN de 1993 ou de 2008, tandis que 12 % continuent d'utiliser celle de 1968. Le niveau de conformité varie d'une région à l'autre. Tous les pays développés et ceux de l'Europe de l'Est, du Caucase et d'Asie centrale (EECAC) respectent les concepts de la version du SCN de 1993 ou de 2008. Parmi les pays en développement, 43 pays d'Afrique (80 %), 29 d'Amérique latine et des Caraïbes (88 %), 32 d'Asie (84 %) et 10 d'Océanie (83 %) ont mis en œuvre la version du SCN de 1993 ou de 2008. Néanmoins, 23 pays en développement (12 %) n'établissent toujours

pas leurs comptes nationaux selon la version du SCN de 1993 ou de 2008.

Il convient de noter que le nombre de pays qui passent au SCN 2008 ne cesse d'augmenter. En août 2015, 62 États Membres ont signalé qu'ils étaient passés au SCN 2008, la plupart d'entre eux étant des États Membres de l'Union européenne qui ont mis en œuvre le SCN 2008 en octobre 2014. Ces chiffres comprennent les pays qui ont mis en œuvre la version 2008 du SCN sans avoir nécessairement appliqué celle de 1993.

Il se peut qu'un certain nombre d'États Membres n'aient introduit que quelques-unes des modifications apportées à la version du SNC de 2008, principalement en raison d'un manque de ressources. Par exemple, certains États Membres ont choisi de procéder progressivement à la mise en œuvre du SNC

2008. Ils se sont concentrés sur les questions relatives au produit intérieur brut, notamment pour diffuser de nouvelles estimations sur les services d'intermédiation financière indirectement mesurés, la production des banques centrales et les dépenses militaires, ainsi que des estimations plus générales relatives à l'économie non observée. Une description des effets du passage au SCN 2008 sur le PIB et d'autres indicateurs

macroéconomiques pour les pays de l'OCDE peut être trouvée dans l'OECD Statistics Brief, n° 20³.

³ Consultable à l'adresse suivante : <http://www.oecd.org/std/na/new-standards-for-compiling-national-accounts-SNA2008-OECD20.pdf>.

Tableau 2 : Respect des concepts du SCN

	Nombre total de pays	Respect des concepts du SCN 1968	Respect des concepts du SCN 1993 ou 2008	Dont : Respect des concepts du SCN 2008
États Membres de l'ONU	193	23 (12 %)	170 (88 %)	62 (32 %)
Pays développés	44	0	44 (100 %)	36 (82 %)
Pays de la zone EECAC	12	0	12 (100 %)	2 (17 %)
Pays en développement	137	23 (17 %)	114 (83 %)	24 (18 %)
<i>Afrique</i>	54	11 (20 %)	43 (80 %)	7 (13 %)
<i>Amérique latine et Caraïbes</i>	33	4 (12 %)	29 (88 %)	6 (18 %)
<i>Asie</i>	38	6 (16 %)	32 (84 %)	11 (29 %)
<i>Océanie</i>	12	2 (17 %)	10 (83 %)	0

Couverture

La couverture des données de comptes nationaux communiquées à la Division de statistique est évaluée par rapport à « l'ensemble de données minimal requis »⁴, qui a été adopté par la Commission de statistique à sa trente-deuxième session en 2001 (voir E/2001/24, chap. III), et par comparaison avec les « étapes »⁵, ce système de mesure ayant été adopté par elle à sa vingt-neuvième session, en 1997 (voir E/1997/24, par. 46). Le tableau 3 indique qu'à l'échelle mondiale, 131 États Membres (68 %) présentent au moins six tableaux des comptes minimaux requis, et 101 pays (52 %) sept des tableaux de ces comptes. Ce faible niveau de couverture s'explique principalement par un défaut de communication en ce qui concerne le reste des comptes mondiaux, d'où la nécessité d'intégrer des statistiques de balance des paiements dans la comptabilité nationale. Pour ce qui est de l'évaluation de l'application par

étapes de la couverture des comptes nationaux, les données de la grande majorité des pays développés, des pays de la zone EECAC et des pays en développement d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes correspondent au moins à l'étape 2, contre 67 % pour les pays d'Afrique et 42 % pour les pays de l'Océanie.

⁴ Le MRDS est défini dans les rapports du Groupe intersecrétariats sur la comptabilité nationale à la Commission de statistique (voir [E/CN.3/2001/7](#), [E/CN.3/2001/8](#) et [E/CN.3/2011/6](#)).

⁵ La méthode des étapes est décrite dans les rapports du Groupe intersecrétariats sur la comptabilité nationale à la Commission de statistique (voir [E/CN.3/1997/12](#) et [E/CN.3/2011/6](#)).

Tableau 3 : Couverture des comptes nationaux

	Nombre total de pays	Ensemble minimum de données requis (MRDS)		Étape	
		Six tableaux ou plus	Sept tableaux	Niveau 1 ou plus	Niveau 2 ou plus
États Membres de l'ONU	193	131 (68 %)	101 (52 %)	176 (91 %)	157 (87 %)
Pays développés	44	40 (91 %)	35 (80 %)	43 (98 %)	41 (93 %)
Pays de la zone EECAC	12	9 (75 %)	9 (75 %)	11 (92 %)	10 (83 %)
Pays en développement	137	82 (60 %)	57 (42 %)	122 (89 %)	106 (77 %)
<i>Afrique</i>	54	26 (48 %)	20 (37 %)	47 (87 %)	36 (67 %)
<i>Amérique latine et Caraïbes</i>	33	24 (73 %)	18 (55 %)	32 (97 %)	31 (94 %)
<i>Asie</i>	38	28 (74 %)	16 (42 %)	37 (97 %)	34 (89 %)
<i>Océanie</i>	12	4 (33 %)	3 (25 %)	6 (50 %)	5 (42 %)

TABLEAU DE BORD DE L'OCDE SUR LES MÉNAGES

Par l'OCDE

Le produit intérieur brut (PIB) est la mesure type de la valeur ajoutée créée par la production de biens et de services dans un pays au cours d'une période donnée. Dans le même ordre d'idées, il mesure le revenu gagné grâce à cette production ou le montant total dépensé au titre de biens et services finals (moins les importations). Bien que le PIB soit le principal indicateur utilisé pour rendre compte de ces activités économiques, il se révèle incapable de mesurer le bien-être matériel des populations d'une manière appropriée. Il existe toutefois, au sein du système de comptabilité nationale (SCN), une énorme quantité de renseignements disponibles que l'on peut utiliser pour déterminer d'une manière plus satisfaisante le bien-être économique des ménages.

Comme le révèle l'examen de la figure 1, alors que le revenu brut disponible des ménages par habitant a, pour l'OCDE, augmenté globalement de 8,2 % entre le premier trimestre de 2007 et le deuxième trimestre de 2015, le PIB par habitant n'a, dans les pays faisant partie de cette organisation, progressé que de 3,8 % au cours de la même période. Cette tendance accuse des fluctuations d'un pays à l'autre, étant donné que le pouvoir d'achat continue d'être inférieur aux niveaux enregistrés avant 2007 (juste avant le début de la crise économique) dans plusieurs pays, dont l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal et la Slovaquie.

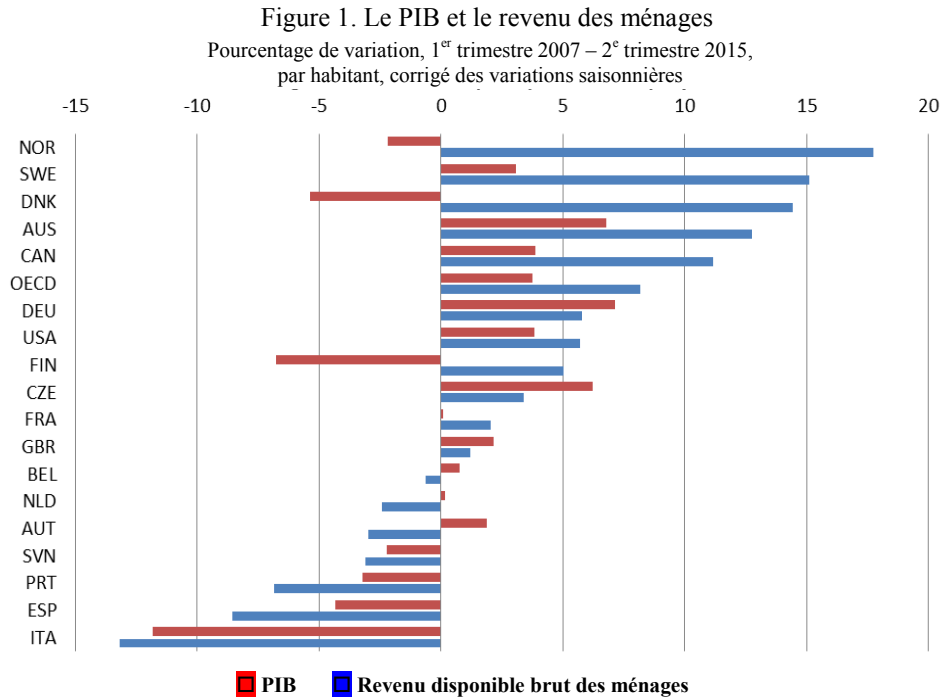
Pour permettre de mieux comprendre cette réalité, cette organisation a mis au point un nouvel outil, le Tableau de bord de l'OCDE pour les ménages, afin de donner une idée générale de la situation de ces derniers en utilisant les données produites dans le cadre du SCN et en ayant recours en outre à d'autres indicateurs tels que le taux de chômage (selon les définitions de la treizième Conférence des statisticiens du travail, généralement connues sous le nom de Directives de l'OIT) et le taux de confiance des consommateurs. Deux indicateurs concernant les ménages ont trait à leur revenu en tant que variable utilisée pour évaluer les niveaux de vie (le revenu disponible réel des ménages et les transferts nets qui leur sont destinés). Une autre option utilisable pour évaluer les niveaux de vie consiste à examiner la consommation des ménages. En fait, une étude menée récemment par le Bureau national de la statistique du Royaume-Uni a révélé que les dépenses des ménages semblent avoir une corrélation plus forte avec le bien-être personnel que le revenu de ces ménages⁶. Ainsi que l'indique le rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi, la consommation dépend généralement des revenus permanents à long terme plutôt que des variations de revenus à court terme⁷. À cet égard, il est également important de tenir compte des perceptions que les gens se font de leur situation économique, qu'ils aient ou non un niveau de confiance suffisamment élevé pour effectuer des achats importants. C'est pour ces raisons que deux

autres indicateurs sont utilisés pour examiner les dépenses de consommation réelles des ménages, ainsi que le niveau de confiance des consommateurs.

6

http://www.ons.gov.uk/ons/dcp171766_365207.pdf

⁷ http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=dossiers_web/stiglitz/documents-commission.htm



Source : <http://stats.oecd.org/>.

Les ménages peuvent utiliser leur revenu disponible à des fins de consommation finale ou d'épargne. Le revenu disponible représente par conséquent le montant maximum que les ménages peuvent dépenser sans réduire leur richesse nette (compte non tenu des gains ou pertes de détention). Étant donné que de nombreux ménages compensent les fluctuations à court terme de leur revenu en augmentant leur épargne ou en empruntant, l'examen de leur taux d'épargne et de leur endettement peut constituer un autre moyen de se faire une idée de l'évolution de leur situation financière. D'autres indicateurs permettant de déterminer le degré de vulnérabilité des ménages aux chocs subis par leur revenu sont la valeur financière nette des ménages, c'est-à-dire le total de leurs avoirs financiers après déduction du total de leurs passifs, le taux de chômage, et le taux de sous-

utilisation de la main-d'œuvre au sens large, c'est-à-dire le rapport entre ceux qui sont au chômage et ceux qui font partie de la main-d'œuvre active, soit la somme des employés et des chômeurs.

Considéré en tant que tout, cet ensemble d'indicateurs permet de se faire une idée du niveau de bien-être matériel du point de vue des ménages, et constitue une source d'informations plus détaillées que celles dont on dispose lorsqu'on se contente d'examiner la croissance économique. Étant donné qu'un grand nombre de pays ne sont pas en mesure de séparer les données sur les ménages de celles concernant les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM), telles que les églises et les sociétés religieuses, les clubs sportifs et autres, et les syndicats, ces données sont prises en compte pour chaque indicateur applicable aux ménages, à

l'exception de l'indice de confiance des consommateurs, du taux de chômage et du taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre, qui est le rapport entre ceux qui sont au chômage et ceux qui font partie de la main-d'œuvre active, c'est-à-dire la somme du nombre d'employés et du nombre de chômeurs.

Afin de faciliter l'interprétation de ces indicateurs, l'OCDE a élaboré un tableau de bord des statistiques sur les ménages conçu pour permettre à l'utilisateur de déterminer la situation des ménages dans les pays faisant partie de cette organisation. Dans le même ordre d'idées, elle a également élaboré une série de profils caractéristiques de chaque pays, dans lesquels on peut trouver une analyse plus détaillée sur les ménages.

Il convient de garder à l'esprit que le revenu, la consommation et l'épargne des ménages peuvent présenter des différences importantes d'une catégorie de ménages à une autre; il en est même de l'endettement et de la richesse (financière) des ménages. Les instituts nationaux de statistique et l'OCDE poursuivent leurs travaux sur ces aspects

relatifs aux inégalités en matière de revenu, et on peut se procurer de plus amples renseignements à ce sujet en consultant l'article intitulé « *Measuring inequality in income and consumption in a national accounts framework* », publié dans le numéro 19 de l'OECD Statistics Brief⁸.

Si vous souhaitez comparer les autres indicateurs, l'outil graphique interactif « Comparez votre pays » permet de déterminer les variations du niveau de bien-être des ménages d'une manière plus précise que les chiffres à caractère général fournis sur le PIB. Pour de plus amples renseignements, consultez le tableau de bord de l'OCDE sur les ménages, accessible à partir du site suivant : <http://www.oecd.org/std/na/household-dashboard.htm>.

⁸ Consultable à partir du site suivant : <http://www.oecd.org/std/na/Measuring-inequality-in-income-and-consumption-in-a-national-accounts-framework.pdf>.

RÉUNIONS ET SÉMINAIRES

11-14 janvier 2016 – Réunion du Groupe d'experts sur les statistiques pour les objectifs de développement durable : La prise en compte du secteur informel dans les comptes nationaux, Addis-Abeba, organisée par la Commission économique pour l'Afrique (CEA). De plus amples informations sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.uneca.org/egmsdgs>.

20-21 janvier 2016 – Atelier régional sur le développement et l'amélioration des comptes financiers sectoriels, Alger, organisé par la Banque des règlements internationaux. De plus amples informations sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.bis.org/ifc/events.htm>.

26-28 janvier 2016 – Première réunion du Groupe d'experts sur les statistiques du commerce international et de la mondialisation, New York, organisée par la Division de statistique. De plus amples informations sont disponibles à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/unsd/events/eventsdetail.cshml?i=353>.

16-18 février 2016 – Réunion du Groupe d'experts sur les statistiques à court terme, Tunis, organisée par la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO).

8-11 mars 2016 – Quarante-septième session de la Commission de statistique de l'ONU, New York. De plus amples informations sont disponibles à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/unsd/statcom/47th-session/>.

9-11 mars 2016 – Atelier conjoint Eurostat/FMI/OIT/OCDE sur les pensions, Paris

13-15 avril 2016 – Dixième réunion du Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale, Paris. De plus amples informations sont disponibles à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/ramtg.asp?fType=2>.

2-4 mai 2016 – Semaine des statistiques économiques Asie-Pacifique (APES 2016), Bangkok, organisée par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP). De plus amples informations sont disponibles à l'adresse suivante : <http://communities.unescap.org/economic-statistics/asia-pacific-economic-statistics-week>.

17 mai 2016 – Session extraordinaire pour les pays de l'Europe de l'Est, du Caucase et d'Asie centrale (EECAC) et de l'Europe du Sud-Est, Genève (Suisse), organisée par la CEE conjointement avec l'Association européenne de libre-échange (AELE), Eurostat et la Division de statistique.

18-20 mai 2016 – Réunion du Groupe d'experts sur la comptabilité nationale, Genève (Suisse), organisée par la CEE conjointement avec Eurostat et l'OCDE.

Note éditoriale

SNA News and Notes est une publication semestrielle d'information du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale, préparée par la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies. Cette publication n'exprime pas forcément la position officielle de l'un ou l'autre membre du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale (Union européenne, FMI, OCDE, Organisation des Nations Unies et Banque mondiale).

SNA News and Notes est publié en quatre langues (anglais, espagnol, français et russe). On peut accéder à son contenu en cliquant sur le lien Internet suivant : <http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/snnews.asp>.

Le site Web du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale comprend, outre des renseignements sur les activités du Groupe, une plateforme permettant de suivre la mise en œuvre du SCN. Celle-ci est dotée de liens qui mènent aux programmes de travail des membres du Groupe de travail et des commissions régionales; à des renseignements au sujet du programme de recherche du SCN; et à des renseignements sur les activités du Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale. Pour accéder à ce site Web, cliquer sur le lien suivant :

<http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/iswgnna.asp>. On peut se procurer des copies PDF du SCN 2008 et de ses versions antérieures (utilisables pour faire des recherches) en cliquant sur le lien suivant : <http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/sna.asp>.

Le courrier relatif à *SNA News and Notes* doit être adressé à UNSD, Room DC2-1516, New York, NY 10017; Tél. : +1-212-963-4679, Fax : +1-917-367-0135, courriel : sna@un.org
